

## Infos

Une nouvelle année scolaire débutera d'ici quelques jours, avec elle son lot d'incertitudes. C'est pourquoi votre structure CAD souhaite vous informer et vous conseiller. L'éducation nationale évolue et par conséquent notre soutien auprès des familles aussi.

L'année scolaire 2020-2021 verra la nouvelle réforme du baccalauréat entrer en vigueur. Entraînant ainsi une évolution des méthodes et des outils de travail qui vont devoir évoluer.

Les grandes nouveautés de cette réforme sont les suivantes:

- Il n'y aura plus de série en voie générale mais des parcours choisis par chaque lycée en fonction de ses goûts et de ses ambitions
- Intégration du contrôle continu à hauteur de 40% de la note finale. 10% sur les notes des bulletins et 30% sur la forme d'épreuves type bac blanc "épreuves sur table".
- Deux épreuves écrites sur les enseignements de spécialité choisis par le candidat. Ces épreuves seront évaluées au retour des vacances d'hiver en classe de terminale, elles joueront un rôle prépondérant dans l'orientation pour l'enseignement supérieur.
- Un oral d'une durée de 20 minutes préparé tout au long du cycle terminal (1ère + terminale). Parce que l'aisance à l'oral constitue un marqueur social, il convient justement d'offrir à tous les élèves l'acquisition de cette compétence. L'épreuve orale repose sur la présentation d'un projet préparé dès la classe de première par l'élève.

Afin de répondre au mieux à ces enjeux notre structure proposera cette année de nouvelles prestations:

- Du conseil en formation personnalisé pour les lycéens, avec un suivi régulier sur le cycle terminal. Dans le but de créer le parcours personnalisé le plus cohérent et ambitieux possible.

- Des cours de préparation à l'épreuve orale et aux outils numériques à utiliser lors des présentations (powerpoint keynote).

- Organiser des stages type bac blanc durant les vacances afin de préparer au mieux aux épreuves de ce type qui compteront pour la note finale du baccalauréat.